

**218** P  NP  **DM72**

Projet de parachèvement de l'autoroute 30  
entre l'autoroute 15 et l'échangeur Jean-Leman  
à Candiac et à Saint-Philippe

Montérégie

6211-06-075

**Mémoire présenté par :**

**Mme Ginette Boulanger**

**Au Bureau des audiences publiques  
sur l'environnement**

**Contre le projet de l'échangeur Jean-  
Leman pour le parachèvement de  
l'autoroute 30**

**Septembre 2005**

Bape,  
A/s coordonnatrice du secrétariat de la commission,  
575, rue St-Amable, bur. 2.10  
Québec,  
G1R 6A6

**Objet : Parachèvement de l'autoroute 30 tronçon Jean Leman (Candiac).  
Non au tronçon Jean Leman et Non à l'autoroute 30 au sud.**

Monsieur Le Président,

La présente est pour vous signifier mon total désaccord pour le projet de l'autoroute 30 tronçon Jean- Leman dans la ville de Candiac à l'est de l'autoroute #15 soit un tracé caché lors des audiences publiques de 2002.

D'abord ce tronçon nous mènera à une autoroute construite directement dans les terres agricoles de Candiac et Saint- Constant ce qui est inacceptable considérant que ce sont des terres de catégorie #2 les plus belles terres agricoles de tout le territoire du Québec. Partout au Québec on parle de péril pour l'agriculture et ici à Saint- Constant le gouvernement nous propose rien de moins que de détruire d'excellentes terre agricoles pour en faire une autoroute alors qu'il existe un tracé alternatif adéquat, l'actuelle route 132 qui a fait l'objet d'un vaste consensus en 2002 . De plus à deux reprises le tribunal administratif de la CPTAQ a donné un avis défavorable à la construction d'une autoroute en milieu agricole considérant qu'un autre excellent tracé en zone blanche existait.

**Non au tronçon Jean- Leman**, par ce que les expropriations et certaines infrastructures sont déjà en place sur l'actuelle route 132 pour qu'elle devienne une autoroute surtout avec les travaux en cours de la rue Principale à Delson jusqu'à Candiac à la jonction de l'actuelle autoroute 30 . Il ne reste que 5, 5 km pourquoi ne pas poursuivre ses travaux d'autoroute jusqu'à la rue Garnier à la jonction de l'autoroute 30 direction Châteauguay à la place de construire 14,3 km additionnels.

**Non au tronçon Jean- Leman**, parce que les coûts de ce tronçon s'additionnent à ceux de l'autoroute 30 tracé sud et qu'ils dépassent très largement les coûts de construction de l'autoroute 30 tracé nord par plus de ½ milliard de dollars et qu'il est temps que ce gouvernement cesse ce gaspillage, car nous aurons besoins de ces sommes d'argent pour la santé, l'éducation et la réparation des structures existantes de nos routes actuelles.

**Non au tronçon Jean- Leman**, parce qu'il ne sert pas la population locale . Le but de l'autoroute 30 au sud est principalement de décongestionner Montréal alors que pour la population locale, même avec la construction d'un boulevard urbain avec tous ses feux de circulation l'on maintiendra une congestion systématique de la route 132 et que cette problématique restera entière et non résolue. La population locale aura à subir tous les inconvénients de la construction de cette 30 au sud sans en retirer le moindre bénéfice.

**Non au tronçon Jean- Leman**, parce que ce projet n'apporte aucun élément positif pour le développement économique et la qualité de vie des citoyens de notre région. Ce projet ne fera que confirmer l'absence de lien structurant pour notre région, seul l'implantation de l'autoroute 30 sur la 132 nous permettrait de développer ce lien structurant. À titre d'exemple aucune des 4 municipalités n'a d'infrastructure routière convergeant vers une autoroute au sud incluant le tronçon Jean -Leman.

En conclusion Messieurs les commissaires le projet du tronçon Jean Leman a été caché à la population en 2002 et à mon avis on doit tenir compte de ce projet dans son ensemble, contenu que le promoteur du projet le MTQ a fait pour plusieurs millions \$ d'études additionnelles depuis la fin des audiences du Bape de 2002. Le projet dans son ensemble n'apporte que des éléments négatifs pour l'ensemble de la population Je suis donc totalement opposée à tous projets de l'autoroute 30 au sud mais donne mon entière approbation à la 30 sur la 132.

Je vous remercie de votre attention et vous transmet mes salutations distinguées

  
Ginette Boulanger